

Une démarche autrement

En janvier 2021, à la suite de l'annonce de la RE 2020, nous avons décidé d'écrire aux maires de vos communes, les territoires étant principal acteur du développement de nos solutions gaz verts. Voici les 1ers retours reçus par notre fédération :

« Partageant pleinement votre analyse quant à l'impérieuse nécessité de garantir et de pérenniser sa [la filière gazière] contribution dans le mix-énergétique français, j'ai dès réception de votre courrier relayé votre démarche auprès de Mr Bernard BOULEY, qui m'a succédé en tant que député de la deuxième circonscription de l'Essonne. »

Franck MARLIN – Maire de Etampes (91) - Député Honoraire

« Comment peut-on à la fois encourager ce type de processus [valorisation du biogaz] et quelques mois plus tard, déclarer que le gaz n'était plus souhaité pour le chauffage de nos immeubles. C'est un peu sacrifier sur l'autel de la démagogie environnementale que de supprimer le mix énergétique qui assure à la population française une sécurité en matière d'énergie. »

Francis HILLMEYER – Maire de Pfastatt (68) – Député Honoraire

« Comme vous, en tant que ville desservie par le gaz naturel, je regrette la mesure tendant à proscrire le gaz dans les logements neufs. L'application de cette mesure viendrait, en effet, en contradiction avec la mise en œuvre de projets de méthanisation qui vont se développer, nous l'espérons dans les années à venir sur notre territoire. »

Jean-Pierre CHATEAU – Maire de Gueriny (58)

Ces retours sont encourageants !

Nous sommes toujours aussi motivés, impliqués. Nous ne lâchons rien !

Vos élus FO continuent de rencontrer les maires, députés pour défendre votre entreprise et vos emplois.

« Je partage vos craintes car je suis persuadé que la transition énergétique et écologique de notre pays passe nécessairement par le développement d'un mix énergétique équilibré intégrant des solutions à faibles émissions de carbone. A ce titre les différents biogaz issus notamment de méthanisateurs semblent être une solution d'avenir que la nouvelle réglementation environnementale ne semble pas prendre en compte. Au niveau local, nous essayons à ce titre de défendre et soutenir cette filière d'avenir. »

Christophe BOUILLON – Maire de Barentin (76)